

**COMITÉ RÉGIONAL DE L'AFRIQUE**

**ORIGINAL : ANGLAIS**

Soixante-septième session

Victoria Falls, République du Zimbabwe, 28 août-1<sup>er</sup> septembre 2017

Point 19.2 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT DE SITUATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME  
RÉGIONAL RELATIF À L'ADAPTATION DE LA SANTÉ AU CHANGEMENT  
CLIMATIQUE**

**Document d'information**

**SOMMAIRE**

	<b>Paragraphes</b>
CONTEXTE .....	1-3
PROGRÈS RÉALISÉS .....	4-9
PROCHAINES ÉTAPES .....	10-11

## CONTEXTE

1. Le changement climatique fait peser de graves menaces sur la santé humaine et la survie à travers le monde<sup>1</sup>. Son impact est dévastateur en Afrique, un continent où les conditions sociales, politiques, environnementales et économiques exposent déjà de nombreuses communautés à des vulnérabilités en matière de santé<sup>2</sup>. En 2011, la soixante et unième session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique a adopté la résolution AFR/RC61/R2<sup>3</sup>, intitulée « Cadre pour l'adaptation de la santé publique au changement climatique dans la Région africaine ». L'OMS a ensuite mis en place un programme régional pour l'adaptation de la santé publique au changement climatique et un plan d'action y afférent en 2012<sup>4</sup>.

2. Le programme régional se concentre sur six interventions essentielles, à savoir : les évaluations de base des risques et des capacités ; le renforcement des capacités ; la sensibilisation et la mobilisation sociale ; une surveillance environnementale et sanitaire intégrée ; une gestion environnementale orientée vers la santé publique ; l'intensification des interventions existantes dans le secteur de la santé publique ; et la promotion de la recherche. En 2014, le premier rapport de situation sur la mise en œuvre du programme d'adaptation (AFR/RC64/INF.DOC/4)<sup>5</sup> a été soumis à la soixante-quatrième session du Comité régional. Ce rapport proposait quatre actions prioritaires à entreprendre au cours des années à venir, en l'occurrence le renforcement des capacités, les partenariats, la collaboration intersectorielle et le plaidoyer.

3. Le présent rapport fait le point sur les progrès réalisés par les États Membres et leurs partenaires dans la mise en œuvre du programme régional. Il décrit également les principales réalisations, les défis et la voie à suivre.

## PROGRÈS RÉALISÉS

4. Depuis 2014, dix États Membres<sup>6</sup> ont effectué des évaluations complètes des risques posés par les variations et le changement climatiques sur la santé de la population et les systèmes de santé. Sur la base des données factuelles tirées de ces évaluations, les pays ont identifié et planifié des mesures d'adaptation appropriées aux répercussions actuelles et futures du changement climatique sur la santé et le bien-être de la population.

5. En 2016, les capacités techniques ont été renforcées dans 11 pays touchés<sup>7</sup> pour leur permettre de planifier et de faire face aux effets des événements climatiques extrêmes induits par le phénomène El Niño (sécheresse, fortes pluies et inondations) sur la santé en Afrique australe et orientale. L'élaboration du plan régional consolidé de riposte à El Niño a été dirigée par le

---

<sup>1</sup> Anthony Costello et al. *Managing the health effects of climate change*. *Lancet* 2009; 373: 1693–1733.

<sup>2</sup> Organisation mondiale de la Santé. *Global health Risks: Mortality and Burden of Disease attributable to selected major risks*. Genève, 2009.

<sup>3</sup> Organisation mondiale de la Santé, Bureau régional de l'Afrique. Résolution AFR/RC61/R2, intitulée « Cadre pour l'adaptation de la santé publique au changement climatique dans la Région africaine ». Dans : *Rapport final de la soixante et unième session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique, Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), du 29 août au 2 septembre 2011*, (document AFR/RC61/14), pages 8-10. Brazzaville, 2011.

<sup>4</sup> Organisation mondiale de la Santé, Bureau régional de l'Afrique. *Adaptation au changement climatique en Afrique : Plan d'action pour le secteur de la santé 2012-2016*. Brazzaville, 2012.

<sup>5</sup> Organisation mondiale de la Santé, Bureau régional de l'Afrique. *Programme panafricain pour l'adaptation de la santé publique au changement climatique : Situation actuelle et perspectives*. Document d'information (AFR/RC64/INF.DOC/4) de la soixante-quatrième session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique, qui s'est tenue du 3 au 7 novembre 2014 à Cotonou (République du Bénin). Brazzaville, 2014.

<sup>6</sup> Bénin, Burkina Faso, Éthiopie, Ghana, Guinée, Madagascar, Malawi, Mali, République-Unie de Tanzanie et Zambie.

<sup>7</sup> Éthiopie, Kenya, Lesotho, Madagascar, Malawi, Mozambique, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Soudan du Sud, Swaziland et Zimbabwe.

Comité permanent interorganisations (RIASCO) pour la région de l'Afrique australe, avec la contribution des communautés économiques régionales<sup>8</sup>.

6. Suite à la mise en place du réseau international pour le climat et la santé en Afrique (Clim-HEALTH Africa)<sup>9</sup> en 2013, de nouveaux partenaires, notamment les instituts de recherche, les milieux universitaires et les donateurs, ont rejoint le réseau depuis 2015. En conséquence, la prise en compte de la santé dans les politiques et la stratégie liées au changement climatique s'est accrue à tous les niveaux.

7. Entre 2014 et 2016, onze États Membres<sup>10</sup> de la Région ont développé leurs profils de pays sur la santé et le changement climatique sur la base des données scientifiques les plus pertinentes et les plus précises issues des secteurs de la météorologie et de la santé<sup>11</sup>. Ces documents présentent aux États Membres un bref aperçu de l'impact du changement climatique sur la santé et des possibilités de tirer des bénéfices sanitaires communs. Les documents visent à donner aux ministres de la Santé et autres décideurs les moyens de s'engager, de défendre et d'agir en faveur de la protection de la santé contre les effets du changement climatique.

8. L'OMS, avec le financement du Centre de recherches pour le développement international, entreprend des projets de recherche pilote sur la résilience de la population aux maladies à transmission vectorielle<sup>12</sup> dans le contexte du changement climatique. Ces projets sont exécutés dans sept États Membres<sup>13</sup>. Ces projets ont contribué à une meilleure compréhension des effets locaux du changement climatique sur la santé en générant parallèlement d'autres données factuelles sur les mesures d'adaptation appropriées au niveau local.

9. Malgré ces réalisations, la mise en œuvre du programme d'adaptation a été plus lente que prévu, entravée par : des capacités techniques et scientifiques limitées dans le domaine du changement climatique et de la santé ; une approche peu intégrée ; un financement insuffisant ; et une sensibilisation limitée à l'impact du changement climatique sur la santé.

## PROCHAINES ÉTAPES

10. Afin de relever les défis cités plus haut et d'accélérer la mise en œuvre du programme régional, les États Membres et les partenaires doivent mener les actions prioritaires suivantes, d'ici à 2019 :

- a) entreprendre des évaluations complètes de la vulnérabilité et de l'adaptation au changement climatique ;
- b) élaborer et mettre en œuvre des plans nationaux d'adaptation de la santé publique au changement climatique ;
- c) favoriser le renforcement des capacités requises pour intégrer la résilience climatique dans les programmes de santé afin d'améliorer l'alerte précoce et la surveillance des maladies sensibles au climat ;

---

<sup>8</sup> La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) ; la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC) ; l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) ; et le Comité permanent interorganisations (RIASCO).

<sup>9</sup> Organisation mondiale de la Santé. Consortium international pour le climat et la santé en Afrique, 2013, <http://www.climhealthisafrica.org/> ; consulté le 10 février 2017.

<sup>10</sup> Afrique du Sud, Algérie, Botswana, Éthiopie, Ghana, Kenya, Madagascar, Malawi, Nigéria, Ouganda et République-Unie de Tanzanie.

<sup>11</sup> Organisation mondiale de la Santé. *Climat et santé : Profil de pays*. Genève, 2015. On peut accéder à ce document en cliquant sur le lien <http://www.who.int/globalchange/resources/country-profiles/en/> ; consulté le 5 février 2017.

<sup>12</sup> Paludisme, schistosomiase, trypanosomiase humaine africaine et fièvre de la vallée du Rift.

<sup>13</sup> Afrique du Sud, Botswana, Côte d'Ivoire, Kenya, Mauritanie, République-Unie de Tanzanie et Zimbabwe.

- d) promouvoir des partenariats gagnant-gagnant, la collaboration intersectorielle et le plaidoyer pour faciliter l'accès des États Membres aux dispositifs de financement multilatéraux internationaux tels que le Fonds pour l'environnement mondial et le Fonds vert pour le climat ;
- e) soutenir la participation des communautés grâce à la sensibilisation et à la mobilisation sociale, au développement et à la mise en œuvre de programmes d'adaptation communautaires.

11. Le Comité régional est invité à prendre note du présent rapport de situation.